



QUELLE QUALITÉ DE L'AIR EN 2018 ?

L'ÉDITO

2018 : notre territoire du Beauvaisis encore plus impliqué en faveur de l'air

L'année 2018 s'illustre par une dynamique renforcée sur notre territoire, un appétit toujours plus aiguë de cerner avec objectivité cette problématique complexe de la qualité de l'air.

Cet état d'esprit, unanimement partagé en région des Hauts-de-France, répond à la demande légitime de ses habitants.

Ces derniers placent en effet la qualité de l'air comme premier enjeu vital lors de l'enquête régionale sur la perception de l'air, menée en septembre dernier.

En réponse à ces attentes et face à ces constats, nous avons souhaité agir sur le territoire de l'agglomération du Beauvaisis. Aussi, nous avons activement poursuivi l'élaboration du plan climat air énergie territorial (PCAET).

Sur le volet air en particulier, un état des lieux a été établi afin de permettre de cerner les différentes sources de polluants, la qualité de l'air respirée et les secteurs à enjeux constitutifs de notre territoire. Une stratégie à l'horizon 2050

a également été cernée afin de fixer des objectifs de réduction des polluants atmosphériques.

A nos côtés, Atmo Hauts-de-France a poursuivi sa montée en puissance pour accroître son expertise afin d'accompagner les territoires avec efficacité.

Cette synergie territoriale s'est aussi traduite par une implication citoyenne de plus en plus prégnante, traduisant l'intérêt de nos populations pour la qualité de l'air, avec les projets SoNumAir (volontaires microcapteurs) et Pollin'air (plus de 150 sentinelles) par exemple.

Cette année 2019 foisonne de nouveaux projets pour améliorer le diagnostic de la qualité de l'air sur notre territoire et aider à mettre en place les actions les plus adaptées.

Pour l'heure, partageons déjà cet état 2018 pour nous projeter sur les actions à construire ensemble.

Bonne lecture !



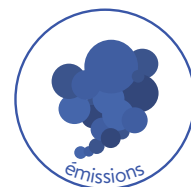
Caroline Cayeux
Présidente de l'agglomération du Beauvaisis



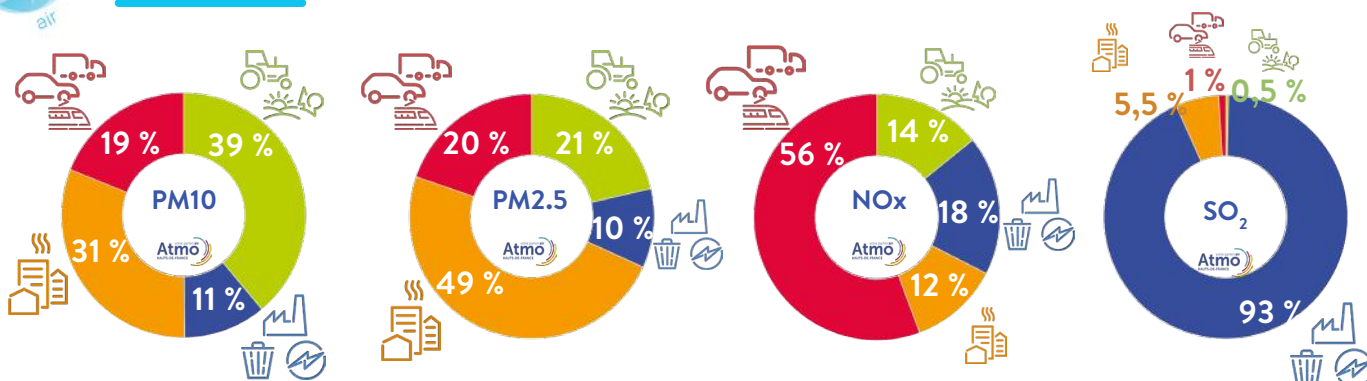
Jacques PATRIS
Président d'Atmo Hauts-de-France

“ Cette synergie territoriale s'est aussi traduite par une implication citoyenne de plus en plus prégnante. ”

D'OÙ VIENNENT LES POLLUANTS SUR MON TERRITOIRE ?



Zoom sur 4 polluants atmosphériques en 2015



Sur la CA du Beauvaisis, les émissions de particules PM10 sont principalement attribuées aux sources agricoles/naturelles (39%) et au secteur résidentiel-tertiaire (31%). Ce dernier est également à l'origine de près de la moitié des émissions de particules PM2.5 en raison notamment de l'utilisation de chauffage au bois.

Le secteur de l'IDEC domine les émissions de dioxyde de soufre (93%). Les oxydes d'azote sont émis en majorité par les transports (56%).

Secteurs d'activité :

- Transports
- Résidentiel Tertiaire (chauffage, etc.)
- Industries, déchets, énergie et construction (IDEC)
- Agriculture et autres sources d'origines naturelles, etc.

Polluants :

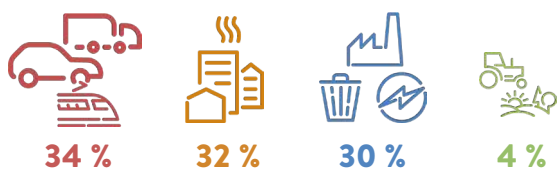
- NOx** : oxydes d'azote
- PM2.5** : particules de diamètre inférieur à 2,5 micromètres (2,5 µm)
- PM10** : particules de diamètre inférieur à 10 micromètres (10 µm)
- SO₂** : dioxyde de soufre

Source : Atmo Inventaire_HDF_A2015_M2017_V2

Retrouvez les données détaillées de l'inventaire sur le site www.atmo-hdf.fr



Origines des gaz à effet de serre (GES*) directement émis



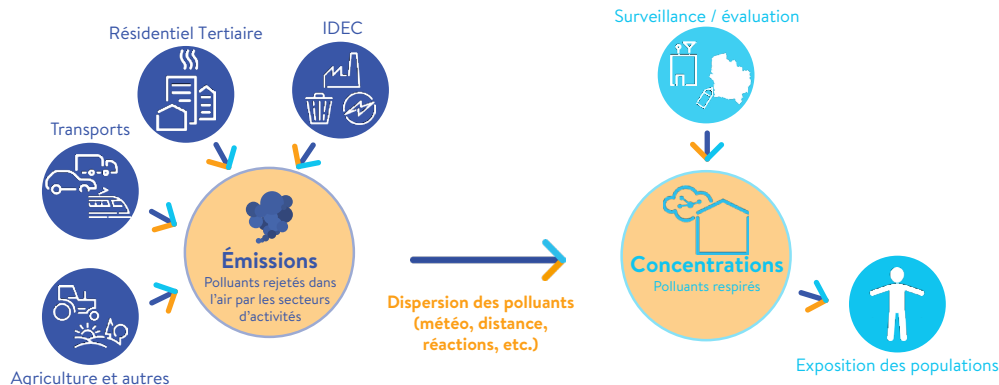
Source : Atmo Inventaire_HDF_A2015_M2017_V2

* Le calcul des émissions de GES en équivalent CO₂ (eq CO₂) prend en compte 6 polluants : dioxyde de carbone (CO₂) dont les CO₂ Scope 2, méthane (CH₄), protoxyde d'azote (N₂O), hydrofluorocarbure (HFC), perfluorocarbure (PFC) et hexafluorure de soufre (SF₆). Les émissions sont exprimées en tonnes équivalent CO₂ (eq CO₂) à l'aide des Pouvoirs de Réchauffement Globaux (PRG) (rapport CCNUCC 2017 du CITEPA, Centre Interprofessionnel Technique d'Études de la Pollution Atmosphérique).

Les émissions de gaz à effet de serre sur ce territoire sont majoritairement issues de trois secteurs : les transports (34%), le résidentiel-tertiaire (32%) et l'IDEC (30%). Les sources agricoles et naturelles contribuent au reste des émissions (4%).

Pour l'année 2015, sur le territoire de la CA du Beauvaisis, les émissions de GES sont d'environ 590 kilotonnes eq CO₂, soit 1% du total des émissions régionales.

Des émissions aux concentrations de polluants dans l'air



QUELLE QUALITÉ DE L'AIR EN 2018 ?

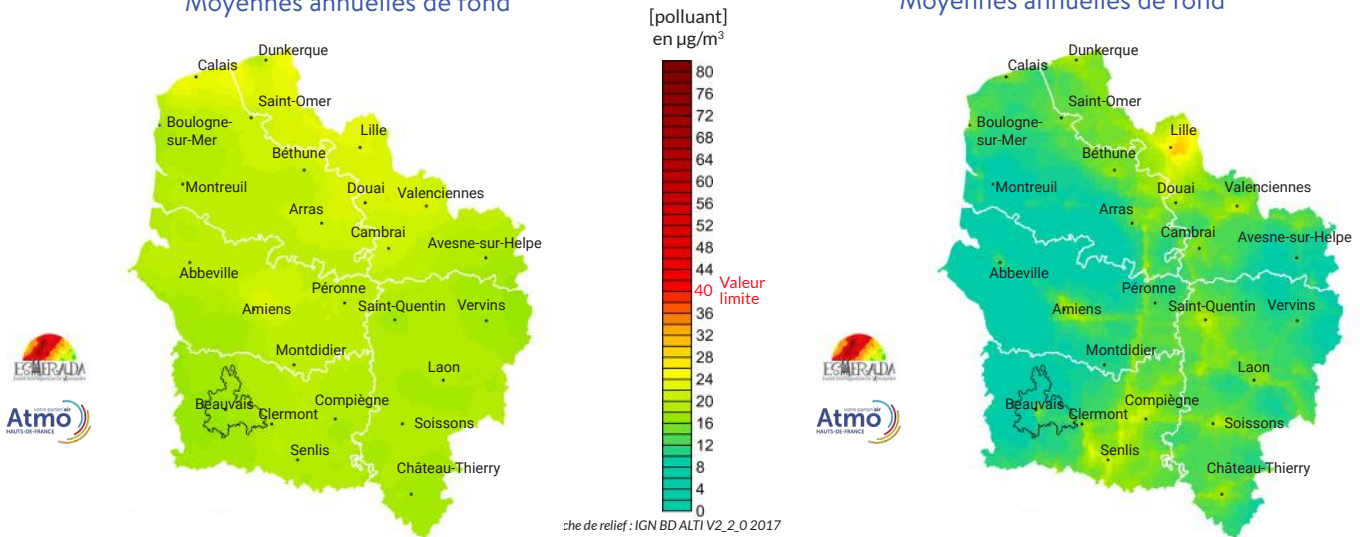


Estimation de la pollution sur mon territoire

Pour 2018, les cartes de concentrations ci-dessous ont été réalisées à l'aide d'un outil numérique de modélisation inter-régionale Esmeralda (résolution 3 km x 3 km), ajustées avec les mesures des stations fixes.

Concentrations en particules PM10
Moyennes annuelles de fond *

Concentrations en dioxyde d'azote (NO₂)
Moyennes annuelles de fond*



Les niveaux de concentration des particules PM10 sont compris entre 16 et 18 µg/m³ et sont similaires à ceux de 2017 (entre 16 et 17 µg/m³). Les niveaux sont situés dans la moyenne haute annuelle du département (17-19 µg/m³ contre 14 - 24 µg/m³ au niveau régional).

Pour le dioxyde d'azote, les concentrations moyennes annuelles sont comprises entre 6 et 14 µg/m³ et figurent parmi les moyennes basses annuelles du département (6 et 22 µg/m³) et de la région (6 et 38 µg/m³). Comparés à 2017,

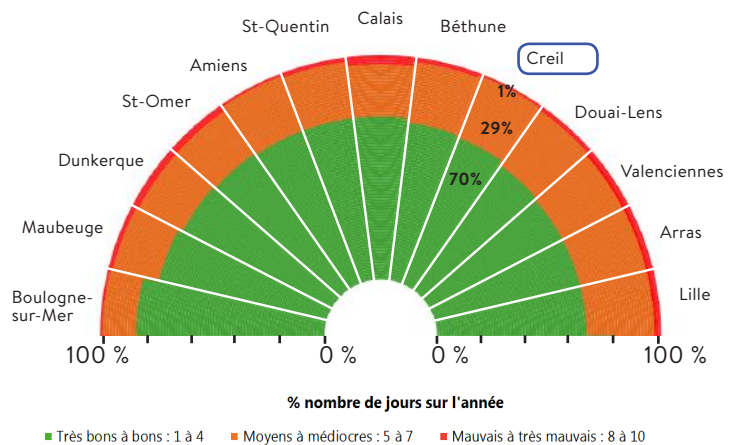
les niveaux de fond sont moins élevés (11 et 18 µg/m³). Le maximum est modélisé au niveau du centre urbain et du réseau routier de l'agglomération (A16).

Les concentrations de fond en NO₂ et en particules PM10 restent inférieures aux valeurs limites en moyennes annuelles (40 µg/m³ pour les deux polluants). Cependant, il est à noter que la taille des mailles du modèle, relativement larges, ne permet pas de visualiser toutes les spécificités propres au territoire.

* de fond : non influencées par une proximité automobile ou industrielle par exemple.
µg/m³ : microgrammes par mètre cube d'air

Les indices de l'air en 2018

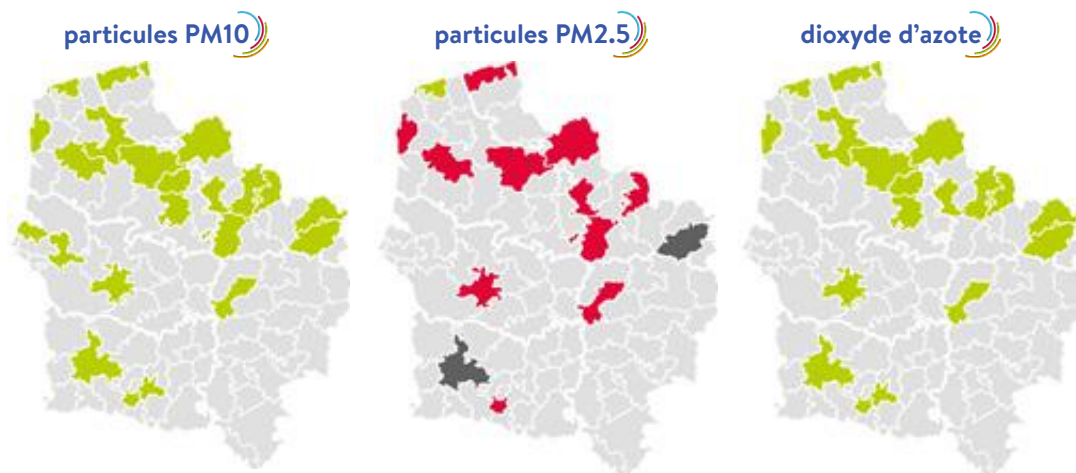
Dans le département de l'Oise, les indices Atmo ont été bons à très bons 256 jours en 2018. Ils ont été mauvais à très mauvais pendant 3 jours. L'indice le plus élevé (indice 9 relevé 1 fois) est attribué aux particules PM10. La qualité de l'air s'est globalement dégradée par rapport à l'année. Cette tendance s'observe sur toutes les agglomérations et est liée aux conditions météorologiques moins favorables à la bonne dispersion des polluants en 2018.



À noter : L'indice Atmo d'une agglomération est calculé à partir des mesures des stations urbaines et périurbaines mesurant la pollution de fond en dioxyde d'azote, ozone, dioxyde de soufre et particules PM10. Chaque jour, un sous-indice entre 1 et 10 est attribué à chacun de ces polluants et le plus élevé correspond à l'indice global. Le graphique classe les agglomérations par leur nombre de jours de bon indice (1 à 4). L'indisponibilité de quelques mesures peut entraîner un manque d'indices sur certaines agglomérations et des pourcentages peu comparables.

QUELLE QUALITÉ DE L'AIR EN 2018 ?

Les mesures face à la réglementation



En 2018, les seuils réglementaires annuels sont respectés sur la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis pour le dioxyde d'azote et les particules PM10.

Des mesures en particules PM2.5 ont été effectuées sur une période trop courte pour qu'elles soient représentatives de l'année. Toutefois, les concentrations mesurées étaient supérieures aux seuils réglementaires annuels pour la station Beauvais Dr. Lamotte. **En région, sur une très large majorité des stations, l'objectif de qualité est également dépassé pour l'ozone et les particules PM2.5.**

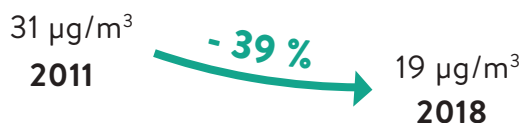
Légende :

- valeurs réglementaires respectées
- valeurs réglementaires non respectées
- polluant non mesuré sur ce territoire
- pas de mesures représentatives

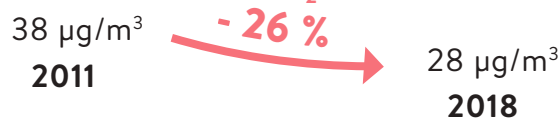
Retrouvez les valeurs réglementaires détaillées sur www.atmo-hdf.fr et dans le bilan régional 2018 complet.

L'évolution des concentrations annuelles depuis 2011

Particules PM10



Dioxyde d'azote (NO₂)



Les teneurs en particules en suspension (PM10) et en dioxyde d'azote (NO₂), mesurées par la station de proximité automobile Dr Lamotte de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, ont diminué respectivement de 39% et 26% par rapport à 2011.

Alors que la baisse des concentrations en NO₂ s'observe sur l'ensemble de la période, les teneurs des particules en suspension PM10 se stabilisent depuis 2014.

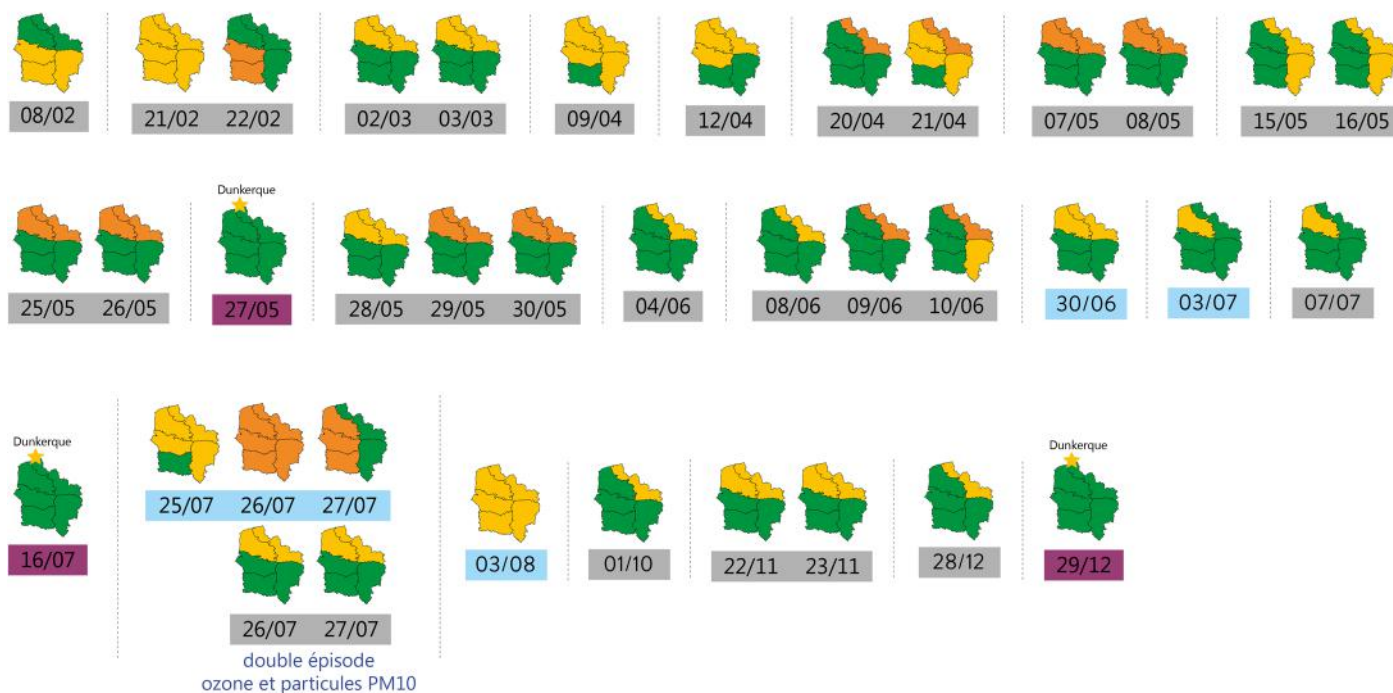
Les mesures des concentrations de polluants réalisées en 2017 au niveau de la station Beauvais aéroport sont détaillées dans un rapport d'étude, qui sera mis en ligne courant 2019 sur le site www.atmo-hdf.fr.

QUELLE QUALITÉ DE L'AIR EN 2018 ?




Les épisodes de pollution dans la région







2018  23 épisodes de pollution (36 jours) dans les 5 départements des Hauts-de-France



Polluants concernés :

-  particules en suspension PM10 < 10 µm (PM10)
-  ozone (O₃)
-  dioxyde de soufre (SO₂)

Niveau déclenché :

-  pas d'épisode de pollution
-  information et recommandation
-  persistance
-  alerte

Légende carte :



Des chiffres en hausse en 2018

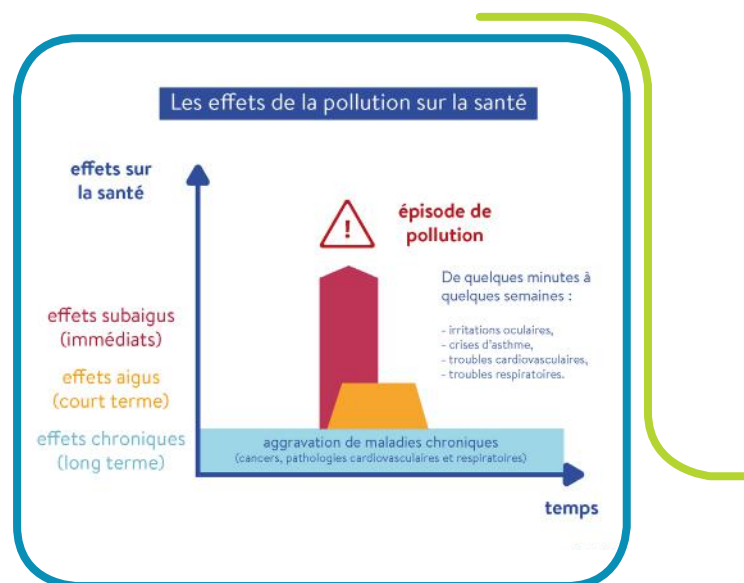
En 2018, les Hauts-de-France enregistrent 36 jours d'épisodes de pollution, soit 11 de plus qu'en 2017, mais le seuil d'alerte n'a cependant pas été franchi (contre 4 jours en 2017). Ces épisodes sont principalement liés aux particules PM10 avec 29 jours. 6 jours d'épisodes sont dus à l'ozone, dont 2 associés aux particules PM10. Trois jours d'épisodes de pollution, localisés sur le dunkerquois, sont liés au dioxyde de soufre. De nouveau cette année, aucun épisode n'est lié au dioxyde d'azote dans la région.

Des épisodes tout au long de l'année

Seuls les mois de janvier et de septembre ont été épargnés. Aucun épisode ne s'est prolongé plus de trois jours, contrairement à ceux de 2017, mais l'année 2018 enregistre 23 épisodes allant de 1 à 3 jours.

Des épisodes dans l'Oise

En 2018, l'Oise est le département des Hauts-de-France le moins touché par les épisodes de pollution avec 6 jours supérieurs au seuil d'information et recommandation, dont 3 jours en lien avec la persistance de l'épisode. Les particules sont responsables de 3 jours de dépassements en février 2018 ; les 3 autres jours étant liés à l'ozone en juillet et août 2018.



VOTRE TERRITOIRE S'ENGAGE AVEC ATMO POUR UN AIR MEILLEUR !




La qualité de l'air : qu'en pensent les habitants de la région ?


Résultats de l'enquête <SoNumAir/> * 2018

77% des répondants se sentent personnellement concernés par la qualité de l'air. Néanmoins, alors que **73%** estiment que la qualité de l'air en région est bonne, **59%** pensent que la qualité de l'air s'est dégradée ces dernières années.

Spontanément, **46%** des répondants expliquent ne faire aucune action pour améliorer la qualité de l'air.

Présentés devant un choix d'actions, ils sont :

97% 
à aérer leur logement

87% 
à limiter l'usage du chauffage

85% 
à valoriser leurs déchets

80% 
à faire attention aux produits qu'ils utilisent

61% 
à privilégier les modes de transports alternatifs

**Enquête soutenue par la Région Hauts-de-France et réalisée en septembre 2018 en partenariat avec Qualisondages auprès d'un échantillon de 320 personnes, représentatif de la population régionale âgée de 13 ans et plus.*

Tous acteurs pour un air meilleur

L'amélioration de la qualité de l'air bénéficie à tous, sans exception. Dans le cadre de ses missions, Atmo Hauts-de-France implique toujours plus les citoyens autour des enjeux liés à la qualité de l'air.



Air En Campagne



Beauvais © CA Beauvais



Pollin'air
ANTICIPER POUR MIEUX SE PROTÉGER



S'informer sur l'air de la région et s'impliquer à nos côtés



Site internet

www.atmo-hdf.fr



Abonnements gratuits



Facebook : @AtmoHautsdeFrance

Twitter : @AtmoHdF



Au quotidien

Recevez les prévisions, infos pollens, actualités, etc.



En cas d'épisode de pollution

Soyez alertés gratuitement

PERSPECTIVES

Sur le territoire de l'agglomération du Beauvaisis, la qualité de l'air a été globalement bonne en 2018 avec le respect des valeurs réglementaires pour les particules PM10 et le dioxyde d'azote. Pour les particules PM2.5, les données indiquent que comme sur le reste de la région, la valeur réglementaire aurait été dépassée.

Des épisodes de pollution réguliers ont également été observés, liés majoritairement aux particules.

Pour prendre en compte ces enjeux de la qualité de l'air, nous poursuivrons les travaux d'élaboration du plan climat air énergie territorial (PCAET) afin de mettre en exergue les pistes d'actions prioritaires à engager. C'est ainsi que les questions autour de la mobilité ou encore de la consommation énergétique seront vraisemblablement considérées.

Parallèlement, les 53 communes-membres de l'agglomération seront accompagnées dans la surveillance de la qualité de l'air intérieur de leurs établissements recevant du public, grâce au programme « Aère toi ».

Les projets d'Atmo Hauts-de-France continueront à se bousculer sur fond de son programme régional de surveillance de la qualité de l'air (PRSQA 2017 – 2021) : la campagne nationale des pesticides, l'amélioration des connaissances sur les particules, les bâtiments respirables, l'harmonisation de la surveillance et l'information sur la qualité de l'air avec nos voisins belges, le sprint de créativité pour stimuler l'innovation de projets, pour ne citer que les plus emblématiques.

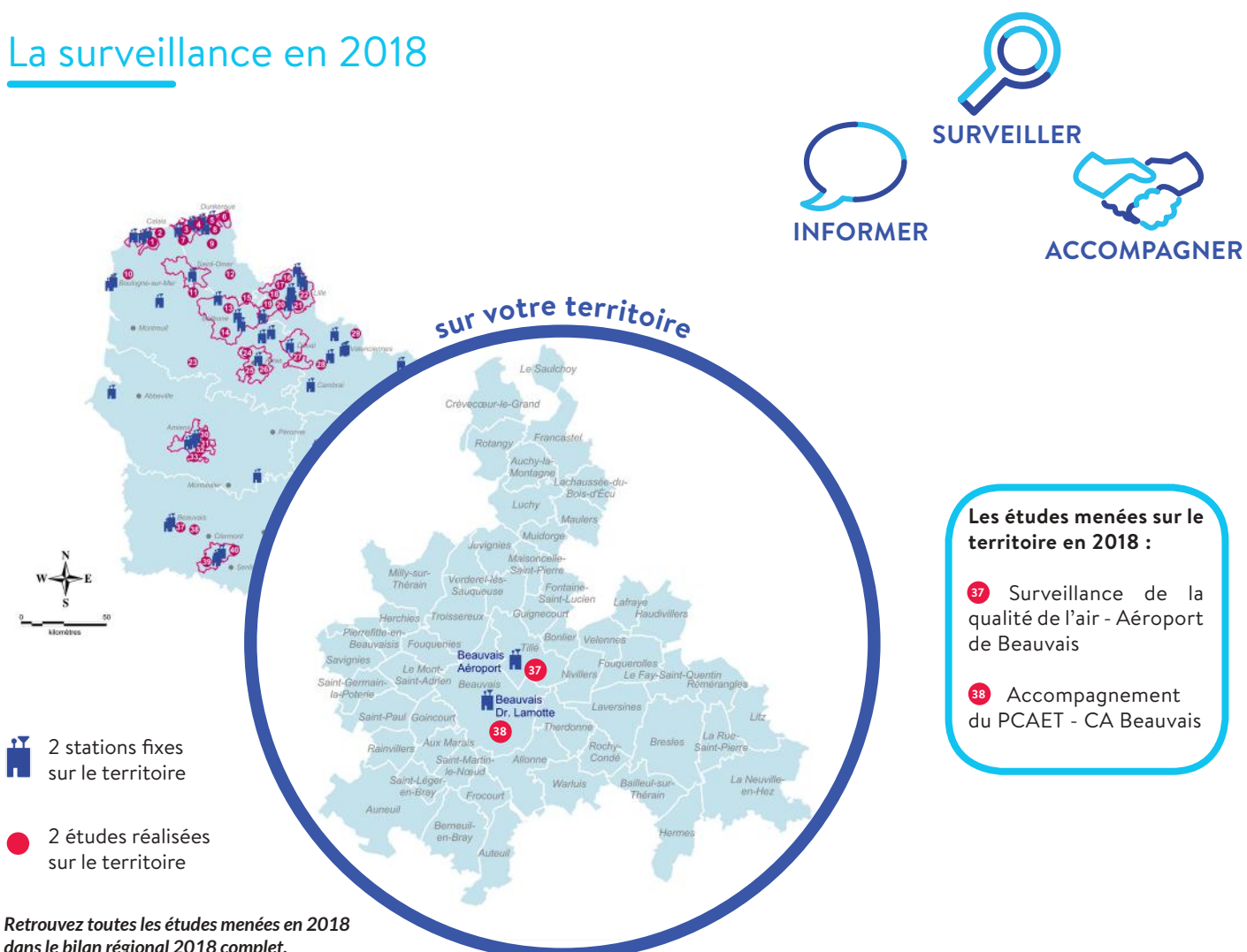
Cette année encore, le citoyen aura pleinement sa place dans le dispositif de surveillance de la qualité de l'air, que ce soit dans son domicile ou en extérieur avec notamment son implication dans l'observation des pollens et des risques d'allergies.

Notre action restera guidée en arrière-plan par notre volonté forte de communiquer et d'approfondir nos connaissances au service de toutes et de tous.

De tout cela nous reparlerons...

ATMO HAUTS-DE-FRANCE

La surveillance en 2018

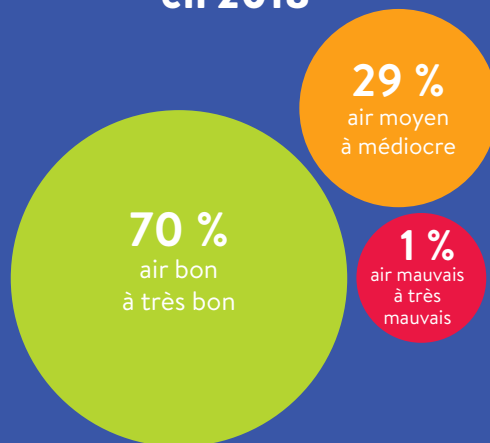


Retrouvez toutes les études menées en 2018 dans le bilan régional 2018 complet.

L'AIR en 2018 sur la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis



Indices de la qualité de l'air en 2018



Evolution des polluants mesurés entre 2011 et 2018 (concentrations)

(concentrations)



Respect de la réglementation annuelle en 2018 dans l'Oise

(respect en vert, non respect en rouge)

6 jours de pollution en 2018 dans l'Oise

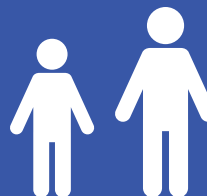


- 0 jour particules PM10
- 3 jours 1 particules PM10 et 2 jours ozone
- 3 jours particules PM10



Quantité de particules PM10 produite en 2015

5,2 kg par habitant du Beauvaisis



5,7 kg par habitant de l'Oise



Agenda de l'air

18 septembre 2019
5^e Journée Nationale de la Qualité de l'Air (JNQA)



contact@atmo-hdf.fr
www.atmo-hdf.fr